

# Reconnaissance des diplômes étrangers : pourquoi, comment et avec qui?

---

Un guide pour les employeurs  
du secteur associatif

---

Olivier Beernaert  
[obeernaert@cire.be](mailto:obeernaert@cire.be)



# Le CIRÉ

## Les services du CIRÉ

- Accueil socio juridique [cire@cire.be](mailto:cire@cire.be)
- École de Français (FLE) [ecole@cire.be](mailto:ecole@cire.be)
- Logement [logement@cire.be](mailto:logement@cire.be)
- Travail équivalence et formation [tef@cire.be](mailto:tef@cire.be)

## Autres actions

- Analyses politiques et juridiques
- Plaidoyer politique
- Concertation
- Information et sensibilisation



# Objectif de la séance

## Objectif de la séance

- Comprendre pourquoi une équivalence de diplôme est nécessaire.
- Identifier ce que l'employeur peut faire pour aider.
- Savoir vers qui orienter les salarié·es pour les cas plus complexes.

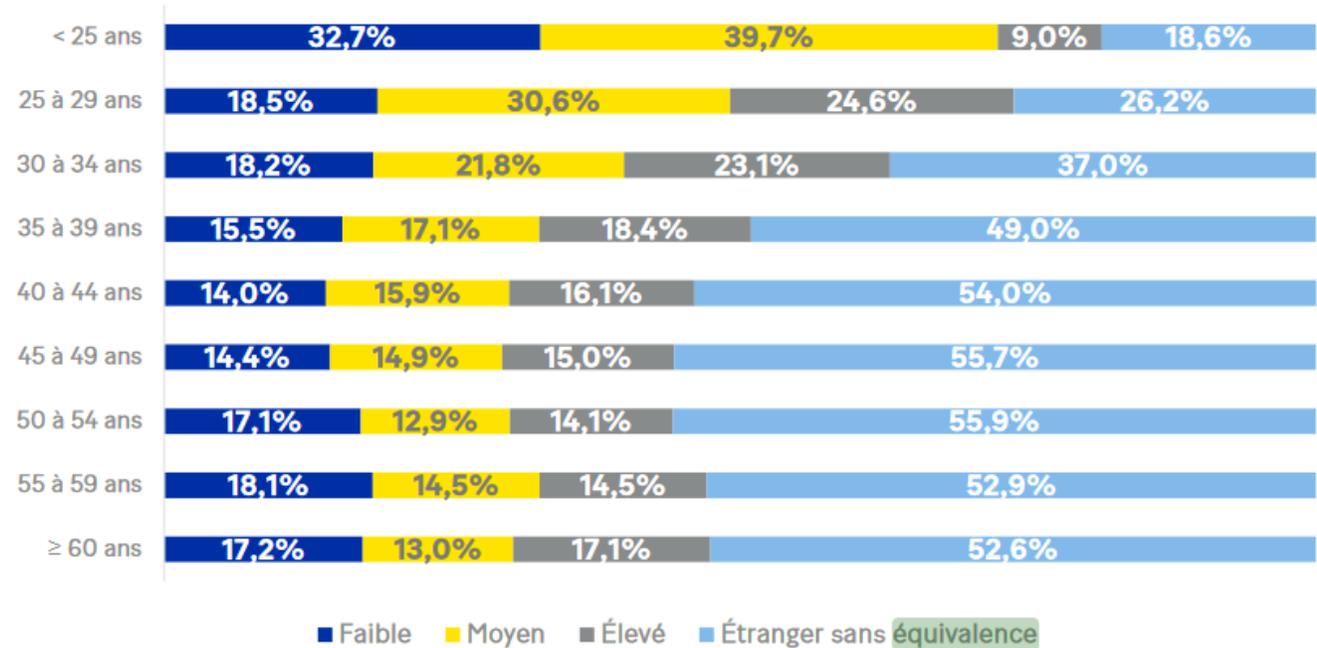
# Constat

				Trimestre ⓘ	4ème trimestre 2023		
				Total ⓘ	Total		Total
Région ⓘ		Total ⓘ	Niveau d'éducation ⓘ	Sexe ⓘ	Hommes	Femmes	Total
Région wallonne	Taux de chômage	Total	↕ Bas		19.1%	12.9%	16.8%
			↕ Moyen		8.9%	11.0%	9.8%
			↕ Haut		4.0%	3.3%	3.6%

Source: Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)

## Réalité chiffrée

Figure 29 - Part de DEI par tranche d'âge selon le niveau d'études en 2023



Source : Actiris, calculs view.brussels

# Complexité administrative

## Constat

- L'équivalence de diplôme est une procédure de comparaison des études entre la Belgique et les pays étrangers.
- L'enseignement est une compétence communautaire, l'emploi est une compétence régionale.
- L'expérience professionnelle n'est pas prise en compte dans une décision d'équivalence de diplôme.

## Constat

- La procédure d'équivalence de diplôme est complexe.
- La procédure d'équivalence de diplôme est longue.
- La procédure d'équivalence de diplôme est coûteuse.



Difficulté à engager une personne titulaire d'un diplôme étranger

# 01 Nécessité d'une équivalence

---

Comprendre

---

## Comprendre

# Les métiers réglementés

Certaines professions sont réglementées et ne peuvent être exercées que par des personnes qui remplissent certaines conditions.



Équivalence spécifique

## Comprendre

Certains subsides / pouvoirs subsidiant imposent un certain niveau de diplôme pour accéder à un emploi.

**Les emplois  
liés aux  
subsides**



Équivalence de niveau

# 02 Que peut faire l'employeur?

---

Agir

---

# Le rôle de l'employeur

## Agir

- **Évaluer la nécessité** d'une équivalence en fonction du poste.
- **Faciliter la collecte** des documents clés avec la personne engagée.
- **Accepter et naviguer** dans les incohérences administratives.
- **Guider efficacement** vers les procédures adaptées.
- **Anticiper les coûts** des procédures et envisager un soutien financier comme un investissement.
- **Sensibiliser son entourage professionnel** à la nécessité de simplifier ces démarches pour une meilleure accessibilité.

## Les documents

➔ Équivalence de niveau



- Copie couleur du diplôme à faire reconnaître ;
- Copie du/des éventuel.s diplôme.s intermédiaire.s;
- Copie des relevés de notes, pour chaque année d'études;
- Copie recto-verso de la carte d'identité ou extrait d'acte de naissance,
- Eventuel supplément au diplôme.
- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae (CV);

## Les documents

➔ Équivalence spécifique



- Copie couleur du diplôme original à faire reconnaître;
- Copie couleur du/des éventuel.s diplôme.s intermédiaire.s;
- Copie des relevés de notes, pour chaque année d'études;
- Copie recto-verso de la carte d'identité ou extrait d'acte de naissance ;
- Éventuel supplément au diplôme;
- Programme officiel et détaillé des cours.
- Travail de de fin d'études + résumé si original dans autre langue que Fr ou Angl;
- Attestations des stages;
- Lettre de motivation;
- Curriculum vitae (CV);

## Les procédures



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

### S'identifier à l'administration en ligne

Choisissez votre clé numérique pour vous identifier

Je dispose d'un titre d'identification



➔ Connexion

Je ne dispose pas d'un titre d'identification



➔ Connexion

# Les procédures



- Qu'est ce qu'une équivalence?
- Procédures administratives
- Equivalence non-satisfaisante
- Réfugié ou candidat réfugié
- FAQ
- Textes réglementaires
- Liens utiles
- Contact



[Bienvenue](#) > [J'ai terminé mes études secondaires à l'étranger](#) > [Non membre UE](#) > [Diplôme autre pays](#)  
> Pour accéder à un emploi, à une formation ou retourner dans l'enseignement secondaire

### POUR ACCÉDER À UN EMPLOI, À UNE FORMATION OU RETOURNER DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

- [Quand introduire mon dossier ?](#)
- [Comment transmettre mon dossier ?](#)
- [Quels documents fournir ?](#)
- [Comment faire certifier conforme mes documents ?](#)
- [Comment faire traduire mes documents ?](#)
- [Procédure](#)

#### QUAND INTRODUIRE MON DOSSIER ?

Le dossier peut être introduit à tout moment de l'année pour autant qu'il soit accompagné d'une preuve que la demande vise un but tout autre que la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

#### COMMENT TRANSMETTRE MON DOSSIER ?

- **Première possibilité** : Envoyez le dossier par courrier (cachet de la poste faisant foi).

Adresse:  
Service des équivalences de l'enseignement obligatoire  
Rue Adolphe Lavallée, 1  
1080 Bruxelles  
Belgique

- **Deuxième possibilité**: Déposez le dossier complet dans les bureaux du Service des équivalences de l'enseignement secondaire, **uniquement sur rendez-vous**. Seuls les dossiers complets (sur le fond et la forme) peuvent être reçus au guichet lors d'un rendez-vous.

Vous pouvez prendre rendez-vous:

- via notre site Internet : [Formulaire en ligne](#)
- par téléphone au 02/690.86.86

► [Rendez-vous](#)

► [Mon dossier](#)

► [Paiement en ligne](#)

► [Questionnaire de satisfaction](#)

Je n'ai pas terminé mes études secondaires à l'étranger

J'ai un diplôme paramédical obtenu à l'étranger

Diplôme de l'Enseignement supérieur ou universitaire

03

# Quand chercher une aide extérieure?

---

Orienter

---

## Les outils

mondipôme

## Orienter

- **Consulter** le site [mondipome.be](https://mondipome.be) pour vérifier les informations disponibles.
- **Explorer** les outils mis à disposition sur la page TEF du site du CIRÉ.
- **Accéder** à un guide détaillé sous forme de PDF de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui explique chaque étape de la procédure en ligne.
- **Contact**er le service des équivalences des diplômes de l'enseignement obligatoire par téléphone (uniquement le matin) pour toute question.

## Orienter

- A Bruxelles : le service TEF du CIRÉ - [tef@cire.be](mailto:tef@cire.be)
- En Wallonie : Les centres régionaux d'intégration
- En Flandre : le service équivalence de BON

**Les partenaires**

**mondipôme**



**Besoin d'aide?**

**mondiplo<sup>me</sup>**

## Besoin d'aide?

Service travail équivalence et formation du CIRÉ

**Permanences physique à la Cité des Métiers**

Mardi matin de 9h30 à 12h30

Tour Astro – Avenue de l'Astronomie 1 – 1210 Saint-Josse

**Agenda de nos séances d'information**

Inscriptions via le site internet en 3 langues: *français*  
*anglais et néerlandais* [www.mondiplome.be](http://www.mondiplome.be)

**Rendez-vous individuel après une permanence ou  
directement par e-mail**

[tef@cire.be](mailto:tef@cire.be)

# 04

## Des questions?

---

Échanger

---